

Pour diffusion immédiate

Bromont assure la qualité de vie de ses familles par le soutien aux services de proximité

La Ville de Bromont est fière d'annoncer la signature d'une entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs qui permettra le maintien des territoires scolaires actuels des écoles bromontoises évitant ainsi un transfert d'élèves à l'extérieur de leur milieu naturel.

C'est d'abord en référence à la politique familiale dans laquelle la Ville affirme son intention d'assurer des services de proximité à sa population et également pour soutenir le développement résidentiel que le conseil a procédé à la location de locaux pour l'année scolaire 2008. De plus, le conseil a donné son aval à la préparation de plans pour la construction d'un bâtiment adjacent à l'Aréna offrant des locaux qui pourront servir à des fins scolaires et municipales dès l'automne 2009.

Cette entente, d'une durée de quatre ans, entre la Ville de Bromont et la Commission scolaire du Val-des-Cerfs garantit le moratoire des territoires de fréquentation scolaire des jeunes bromontois de la maternelle et du primaire pour les écoles de la Chantignole et de Saint-Vincent-Ferrier permettant ainsi d'accommoder la clientèle en croissance. La Commission scolaire, quant à elle, garantit les ressources enseignantes et le personnel d'encadrement nécessaire à la dispense des services éducatifs.

La Ville de Bromont poursuit ainsi une longue tradition d'implication avec le milieu scolaire. On se rappellera qu'en 1986, la Ville de Bromont signait un protocole d'entente avec la Commission scolaire Davignon et finançait en partie la construction du gymnase de l'école St-Vincent-Ferrier devant servir aux fins scolaires et municipales. En 1992, lors de la construction de l'école de la Chantignole par la Commission scolaire Davignon, la Ville de Bromont a investi plus d'un million de dollars afin de doter le milieu d'un gymnase et d'une bibliothèque municipale et scolaire. Enfin, en 2005, la Ville libérait deux locaux de classe en construisant l'immeuble dans lequel loge actuellement la bibliothèque ainsi que des locaux de services accessibles à la clientèle scolaire de concert avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Le protocole adopté par résolution lundi le 16 juin dernier confirme encore une fois la volonté politique de la Ville de Bromont et de la Commission scolaire d'offrir des services éducatifs au cœur de nos noyaux villageois de Shefford et d'Adamsville.

-30-